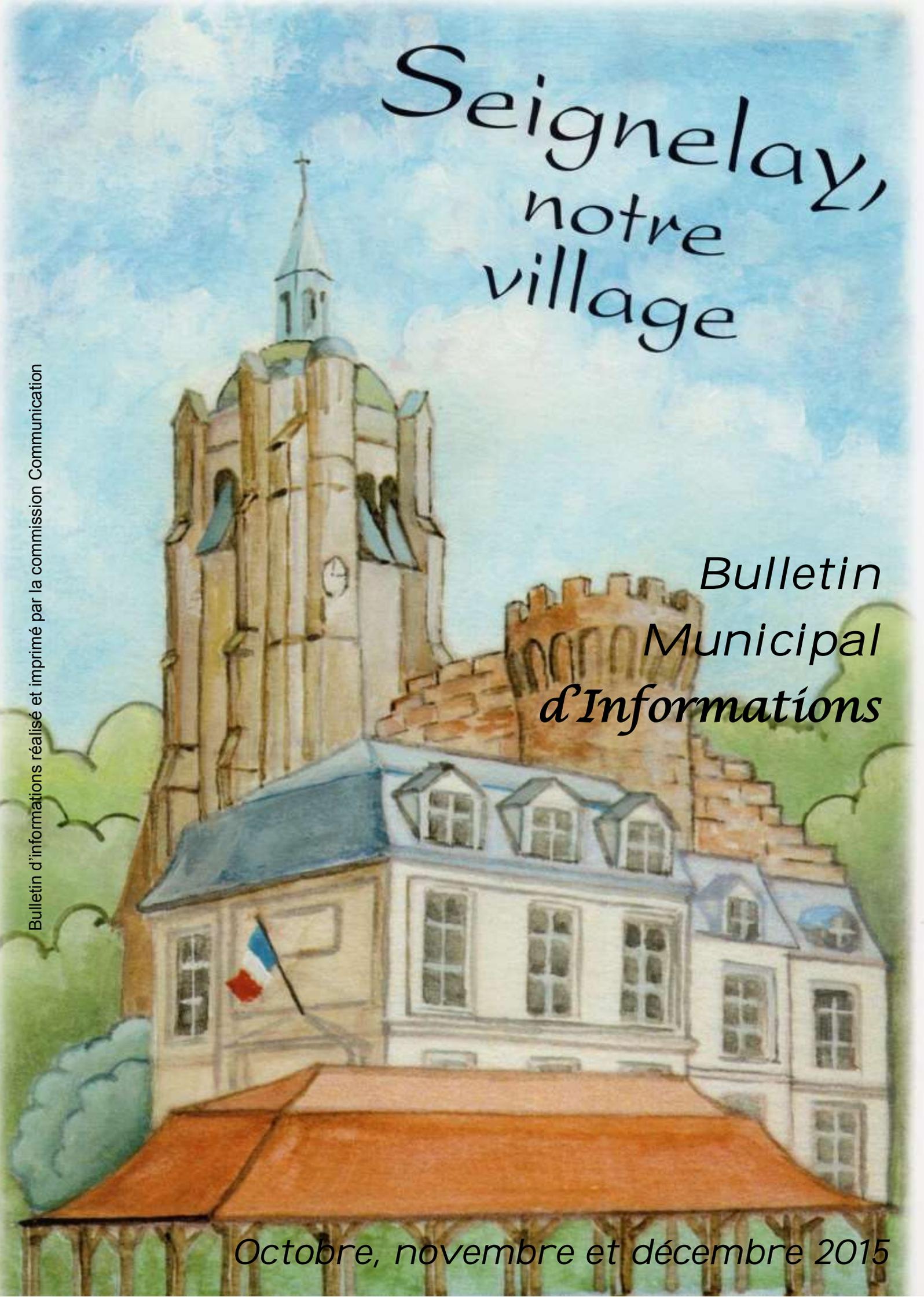


Seignelay, notre village

*Bulletin
Municipal
d'Informations*

Bulletin d'informations réalisé et imprimé par la commission Communication

Octobre, novembre et décembre 2015



Mairie de Seignelay :

Ouverture des bureaux:

Lundi: 8h00 - 12h00

14h00 - 17h30

Mardi: 8h00 - 12h00

14h00 - 17h30

Mercredi: 14h00 - 17h30

Jeudi: 8h00 - 12h00

Vendredi: 8h00 - 12h00

14h00 - 17h30

Samedi: 10h00 - 12h00

Tél : 03 86 47 72 83

Fax : 03 86 47 98 92

e-mail :

mairie.seignelay@wanadoo.fr

Site internet : www.seignelay.fr

En cas d'urgence un élu de
permanence est joignable au :
06 10 64 34 34



En ce début d'année 2016, je ne peux m'empêcher de penser à l'année très difficile qui vient de s'écouler. Une année noire, en raison des actes de terrorisme inqualifiables qui ont profondément endeuillés la France.

Néanmoins, notre devoir est d'avancer et de poursuivre notre chemin avec optimisme et conviction. Vous l'avez désormais bien compris, c'est ce qui me caractérise et que j'impulse aux élus et au personnel municipal qui m'entourent. J'aborde ainsi l'année 2016 avec un certain recul, mais toujours avec le même enthousiasme.

Je ferai le bilan de l'année écoulée et évoquerai les projets 2016 lors de la cérémonie des vœux le 22 janvier à 19h00.

Dans l'attente je remercie vivement l'ensemble de l'équipe municipale qui œuvre quotidiennement à mes côtés, les agents communaux pour leur professionnalisme et l'ensemble des acteurs économiques et associatifs qui font vivre notre village.

Enfin, je voudrai particulièrement remercier le corps enseignant et les enfants de nos écoles. En effet grâce à l'opération « carte de vœux de nos écoles », qui consiste à faire réaliser notre carte de vœux communale par les enfants des écoles, selon un thème choisi (cette année « vivre ensemble »), notre commune a été mis plusieurs fois à l'honneur, aussi bien à la radio que dans la presse écrite.

Aussi, si j'ai débuté mon propos par un écrit alarmant, je conclurai par une note positive inspiré par les enfants et leurs dessins qui nous démontrent que la solidarité et la fraternité sont encore bien présentes. Si nous voulons changer le monde de demain c'est à ce niveau qu'il faut agir.

« Une éducation est réussie le jour où l'adolescent peut dire à ses parents et à ses maîtres : vous vous êtes trompés, votre univers, nous, on n'en veut pas » Maud Mannoni, Psychanalyste Française.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2016.

Thierry CORNIOT
Maire de Seignelay
Président de la CCSB

SOMMAIRE

- 1) Le mot du Maire
- 2) Point travaux/projets
- 3) L'Atelier des Zouzous**
- 4) N.A.P
- 5) Echos de conseils
- 6) Echos du Conseil Communautaire
- 7) Goûter des Aînés**
- 8) Marché de Noël**
- 9) Exposition
- 10) Concours de Belote
- 11) Soirée moules frites**
- 12) Concert à l'Eglise**
- 13) La Récré des Parents**
- 14) Ordures Ménagères**
- 15) Infos diverses

Travaux communauté de communes

La communauté de communes a réalisé en 2015 les travaux d'entretien des impasses Jean Jaurès, Tremblay, des Ouches et ruelle des Piochards.

Et des travaux de modernisation pour la rue Notre Dame.



Phase 1 du parking de la salle des fêtes

L'espace végétal existant a été supprimé en vue d'optimiser le stationnement.

En 2016, le mat d'éclairage mal placé sera remplacé par des projecteurs sur détection de présence et sur horloge.

Un tracé de places de stationnement sera soumis à la commission travaux afin d'être réalisé dans le 1er semestre 2016

Création d'un réseau séparatif rue des chapelains, rue du champ d'Arcy et rue du Vivier

La 1ère étape des études va démarrer en janvier par la sélection d'un géomètre chargé de réaliser le relevé topographique, d'un géotechnicien chargé d'analyser la nature des sols et d'un bureau d'études chargé d'analyser les branchements existants.

Les habitants concernés seront invités à une réunion d'information au cours du 1er trimestre 2016.

EAU

Pour des raisons de santé publique, nous avons chargé notre prestataire la SAUR de remplacer la totalité des branchements plombs.

Afin que la charge financière ne pèse pas trop sur les familles, nous avons conclu d'un avenant de 4 ans afin d'étaler la dépense.

De ce fait le prix de l'eau assainie s'élèvera à 3,266.

(Prix moyen en France 2014, dernier chiffre connu: 3,55)

Salle des fêtes



Pour poursuivre l'amélioration acoustique de la salle des fêtes, des stores intérieurs ont été posés sur toutes les menuiseries.

Le tissu contribue à améliorer la qualité acoustique intérieure de la salle. Un rideau de velours rouge de séparation entre le bar et la salle a également été installé.

Ces stores permettront également d'assombrir la salle en pleine journée pour organiser des spectacles ou des projections pour les enfants.

Illuminations de Noël

Les anciennes guirlandes lumineuses de la rue Gatelot ont été remplacées par des guirlandes LED.



Construction d'une station d'épuration avec les communes d'Héry et d'Hauterive

Le SIVU a acheté les parcelles appartenant au CCAS de Seignelay. (A proximité de la station actuelle) Le terrain se trouvant dans la zone d'archéologie préventive, il faudra attendre la réalisation du diagnostic archéologique avant de déposer le permis de construire. Le diagnostic est prévu en février.

L'atelier des Zouzous

Vive l'automne

Nous avons fait :

Des grappes de raisins avec du papier : découpage, collage et assemblage.

Des hérissons sous toutes les formes avec des livres, de la pâte à sel et en peinture !



Un arbre avec des feuilles d'automne



Les jours où il faisait beau nous sommes allés nous promener pour trouver des trésors (des glands, des marrons, des feuilles, ...) pour nos activités nous trouvons beaucoup de chose dans la nature !

Merci pour toutes les choses que vous nous donnez et merci aux nombreux parents venus voir nos jeunes talents « créateurs en herbes ».

à bientôt

Les Zouzous



Attention aux serpents (réalisés avec des marrons) et aux chauves souris (en pommes de pins)

Nous avons peint des pommes et des poires et créé un oiseau en papier mâché de toutes les couleurs.



A vos harmonicas

Pour clore le 1er cycle de l'année 2015-2016, Sylvain Mazzola a organisé une démonstration de musique chez les « Zouzous ».

Il est venu accompagné des enfants qui ont pratiqué l'harmonica pendant les NAP.

Les enfants de maternelle ont participé en chantant et en tapant dans leurs mains !



C'est aussi ça les nouvelles activités périscolaires, des moments de partage !



L'atelier de Cécile Vaysse



Cécile Vaysse a démarré les activités créatives après les vacances de la toussaint avec les enfants de CE2, CM1 et CM2.

Au programme, customisation de nichoirs !

Cécile est une artiste locale, elle pratique la customisation de meubles et objets depuis quelques années déjà.

Elle sera encore présente pour le cycle prochain

Quel talent !

Les enfants de l'école des arts ont réalisé ensemble une superbe toile ! (CM1 et CM2)

Un merveilleux travail d'équipe !

Après avoir exposé ce tableau à l'exposition de novembre, les enfants ont souhaité l'offrir à M. le Maire qui l'a tout de suite accroché dans son bureau !

Bravo aux enfants, à Mme Lecomte et à **Mme Paulvé pour cette œuvre d'art !**



Conseil municipal du 19 novembre 2015

Actualisation des tarifs des repas scolaires et maison de l'enfance : Le prix du repas passe à 3.91€ suite à l'augmentation de tarifs de notre prestataire « Elite Restauration » (soit une augmentation de 1.35 %). Les frais de fonctionnement de la restauration scolaire demandés à Hauterive passent de 0.79€ à 0.80€. Cette augmentation a également une répercussion sur les tarifs de la maison de l'enfance.

Participation aux frais de fonctionnement aux écoles pour la commune d'Hauterive : Le conseil autorise M. le maire à demander la somme correspondant à ces frais à la commune d'Hauterive.

Subvention classe de neige : les 19 élèves de CM2 partiront du 6 au 12/03/2016 à BERNEX. La commune participera à hauteur de 50%, soit 250€/enfant.

Circulation dans le village : Afin d'améliorer celle-ci et notamment de limiter la vitesse, plusieurs décisions ont été prises :

- sens unique rue du Crot Chabanne en descendant
- sens unique rue de l'église dans le sens descendant de la salle des fêtes au n° 27
- stationnement interdit devant le 11 rue Mathieu Rousin afin de faciliter l'accès à l'impasse des Ouches
- Priorités à droite dans tout le village.

Participation Prévoyance : A compter du 1^{er} janvier 2016 le taux de participation prévoyance sera remplacé par un montant fixe par agent titulaire.

Titularisation d'un agent : Suite à son année de stagiairisation, Mme COLOMBO devient titulaire.

Nouveau contrat EDF : Pour la salle des fêtes, il faut passer en marché libre pour la consommation d'électricité. Après négociations, EDF propose un contrat sur 3 ans avec prix fixes qui représente une réelle économie : abonnement/mois : 40.64€ au 1^{er} janvier 2016 pour 162 euros actuellement.

Renégociations contrat Gaz : Le prix du gaz étant en baisse, le conseil municipal autorise M. le maire à lancer une consultation afin de renégocier celui-ci.

Mise en place d'une caméra de surveillance dans le village : Elle sera installée dans les endroits d'incivilité récurrente.

Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget : M. le maire informe le conseil municipal que nous pouvons comptabiliser des écritures d'investissement avant le vote du budget, à hauteur de 25% de l'investissement 2015 en attente du budget primitif 2016.

TIPI : (paiement par carte bancaire sur internet) Il sera instauré à partir du 01/01/2016 afin de faciliter le paiement des titres de restauration scolaire et de la maison de l'enfance.

SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) : La Communauté de Communes de Seignelay Briennon ne répondant pas à tous les critères du SDCI, le Préfet a proposé un nouveau schéma qui verrait fusionner la CCSB avec la Communauté de Communes du Florentinois. (Ces deux communautés présentant des similitudes)

Informations diverses :

- M. le maire a demandé à M. DELELIGNE, géomètre expert d'analyser l'ensemble des chemins ruraux appartenant à la commune afin de les recenser.
- Le contrat de Mr Jacques DUPONT vient d'être reconduit pour un an.
- Les conjoints TBOUL ont entrepris de travaux de réfection rue Gatelot.

Conseil municipal du 15 décembre 2015

Rapport de l'eau et de l'assainissement :

M. SEGRETIN présente une synthèse du rapport annuel établi par la SAUR : on note une augmentation de 2 % de la consommation d'eau (66021 m³ en 2014). La SAUR continue de rechercher activement les fuites afin d'améliorer le rendement du réseau. La qualité de l'eau se révèle conforme sur le plan bactériologique et physico chimique lors des surveillances effectuées par le prestataire et l'ARS.

Avenant contrat SAUR : Suite à de graves accidents survenus lors de travaux de terrassement sur des réseaux, de nouvelles obligations incombent aux exploitants de réseaux avec de nouveaux coûts :

Pour l'eau : l'impact sur le m³ sera de 0.0298[€] HT
Pour l'assainissement : l'impact sur le m³ sera de 0.0237[€] HT

De plus dans un souci de santé publique, le conseil municipal a décidé de remplacer les 80 derniers branchements en plomb. L'impact sur le m³ sera de 0.1082[€] HT. Afin d'intégrer ces nouvelles charges dans notre contrat et d'en minimiser l'impact sur la facture finale et après étude des propositions de la SAUR, le conseil municipal a choisi de prolonger le contrat avec la SAUR de 4 ans. Cela permettra de limiter le coût pour le consommateur. La part communale ne sera pas augmentée en 2016.

Tarifs harmonica : Le prix des harmonicas destinés aux NAP est de 30€, la commune prend en charge 50% du coût.

Participation aux frais de fonctionnement aux écoles pour la commune d'Hauterive : Ils s'élèvent à 20 094.19[€] pour 17 élèves en école maternelle (16 684.99€) et 9 élèves en école primaire (3409.20€).

Informations diverses : La commission départementale de présence postale a jugé recevable notre dossier concernant l'installation d'un distributeur de billets dans notre commune. À suivre...

Questions diverses :

- Mme MICHEL demande quelles démarches effectuer afin de ne pas payer la taxe d'habitation d'une maison vide de meubles : il faut demander par courrier une attestation à la mairie.
- Les rumeurs concernant la fermeture du fleuriste sont entièrement infondées.
- On constate une très nette amélioration de la circulation dans le village depuis l'instauration des priorités à droite avec une bonne réduction de la vitesse.

Conseil Communautaire du 30 novembre 2015Projet éolien :

Présentation par une chargée de développement des énergies nouvelles d'EDF du projet d'implantation de 7 éoliennes à Briennon/Armançon. Ce projet, localisé le long de la ligne TGV au nord-est de la commune, devrait produire à l'année trois fois la consommation électrique d'un territoire comme celui de la CCSB.

Calendrier :

2015/2017 : Sollicitation des autorisations

2017/2018 : Construction

À compter de 2018 : Exploitation du site avec une promesse de bail de 40 ans, jusqu'au démantèlement

Retombées économiques attendues pour les collectivités territoriales via la fiscalité estimées à environ 230 000 € et réparties comme suit : 65 000 € pour Briennon-sur-Armançon, 80 000 € pour la CCSB, 75 000 € pour le Conseil Départemental de l'Yonne, 10 000 € pour la Région

Transfert de compétence :

Par arrêté du 28 janvier 2015, le Préfet a prononcé la dissolution du Syndicat Mixte du Sud de la Forêt d'Othe (SMSFO) au 31 décembre 2015. L'actif, le passif et l'excédent budgétaire ainsi que les prêts en cours associés du syndicat sont transférés à la CCSB dans le cadre de sa compétence « collecte et traitement des déchets ménagers ».

Attribution des marchés pour la collecte et le traitement des déchets recyclables, et la collecte et l'acheminement du verre

Sur proposition de la commission d'appel d'offres les marchés sont attribués aux prestataires suivants :

Lot n° 1 : collecte des déchets recyclables à la Société COVED pour un montant de 98 394,26 € TTC

Lot n° 2 : traitement des déchets recyclables à la société SOREPAR pour des montants de 202,40 € TTC/Tonne pour le traitement et 111,10 € TTC/Tonne pour le refus de tri

Lot n° 3 : collecte et acheminement du verre à la Sarl GACHON pour un montant de 46,20 € TTC/Tonne

Changement de désignation de représentant au PETER du Grand Auxerrois

M. CARRA est élu pour siéger en qualité de titulaire au Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETER) du Grand Auxerrois, en remplacement de M. LEGRAND, démissionnaire.

Désignation d'un représentant à la commission consultative du syndicat Départemental d'Énergie de l'YonnePrérogatives de cette commission :

elle doit coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, mettre en cohérence leurs politiques d'investissements et faciliter l'échange de données

elle comprend un nombre égal de délégués du syndicat et de représentants des établissements des EPCI, ces derniers disposant d'au moins un représentant

elle est présidée par le président du syndicat ou son représentant et se réunit au moins une fois par an un membre de la commission nommé par les EPCI est associé à la conférence départementale d'investissement présidée par le préfet dite « loi NOME »

M. CORNIOT, Président de la CCSB est élu pour siéger en qualité de titulaire au sein de la commission consultative SDEY-EPCI.

Reprise de compétence de la gestion de l'école multiports et de l'école de musique et théâtre à Briennon et approbation du projet d'établissement couvrant la période 2015-2020

La compétence relative à la gestion de l'école multiports, et de l'école de musique, danse et théâtre de Briennon, est reprise par la CCSB à compter du 1^{er} janvier 2016 en lieu et place du SIVOM de la Région de Briennon dont la dissolution est programmée en fin d'année 2015. La subvention accordée par la CCSB à cette structure pour son fonctionnement reste le même à savoir 100 000€ par an.

Le directeur de l'école de musique, danse et théâtre expose le projet d'établissement qu'il a rédigé et liste les différents tarifs pratiqués en précisant qu'il s'agit là de l'école la moins chère du département ouverte à tous :

- cursus complet de 2h30 par semaine = 195€/an
- cursus complet avec 2 instruments 4h/semaine = 290 €/an
- cursus famille (plusieurs enfants) = 180 €/élève/an
- hors cursus (adultes en groupe) 1h/semaine = 70 €/an
- théâtre adulte = 170 €/an
- théâtre enfant = 110 €/an
- coaching vocal adulte 30 min/semaine = 170 €/an
- éveil musical pour les 6-8 ans 1h par semaine = 70 €/an
- éveil musical avec instrument = 170 €/an

Avis du conseil communautaire sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

La CCSB est impactée par le projet de SDCI, élaboré par le Préfet de l'Yonne, qui propose sa fusion avec la Communauté de Communes du Florentinois (CCF). Le président indique que ce projet a pour avantage de conserver l'ensemble des communes membres de la CCSB, de s'assurer d'une meilleure représentativité au niveau départemental et de maintenir une continuité de fonctionnement entre deux communautés à statuts similaires avec des taux d'imposition moins élevés que les autres intercommunalités voisines. Le président indique par ailleurs avoir reçu un accueil favorable des maires du Florentinois souhaitant travailler de manière coopérative et démocratique avec la CCSB.

Les élus ont deux mois pour se prononcer sur ce projet. Le Conseil Communautaire approuve à la majorité des membres présents et représentés le projet de SDCI (trois oppositions et six élus refusant de prendre part au vote)

**Retrouvez l'intégralité
des comptes rendus
sur www.seignelay.fr**

GOUTER DES AINES



Comme chaque année, les Seignelois de plus de 65 ans ont été invités à passer un après midi agréable début décembre.

A cette occasion, les **enfants de la maison de l'enfance** sont venus partager le goûter.

Mr et Mme Soulier ont offert une petite **animation à l'assemblée.**

Sculpture sur ballons !



L'après midi fut animé par la chorale « La Migenoise »

DECORATIONS DE NOËL

De nouvelles décorations **pour la cour de la mairie...**

Avec un peu d'imagination et beaucoup de récup ! (capsules nespresso, carton mousse, panneau de contreplaqué, vieux vêtements...)

Nous avons créé un nouveau décor !

La suite à Noël prochain...



Les Zouzous sont venus admirer les décorations

MARCHE DE NOËL

Organisé par le Comité des fêtes

Pour la 1ère fois un samedi et en semi nocturne

La journée s'est très bien déroulée
avec un flux de visiteurs régulier.

34 stands de décoration et d'alimentation avec la participation des sapeurs pompiers et de l'association des parents d'élèves



Le boulanger et le pain de l'amitié !

*Un grand pain offert aux visiteurs !
Quelle bonne idée !*



Atelier coloriage à la mairie de 14h00 à 15h30

Visite du Père Noël pour le bonheur des enfants !



Une trentaine d'en-
fants ont
participé au
coloriage géant!



Distribution gratuite par la municipalité de vin chaud, marrons chauds et bûche de Noël aux habitants



EXPOSITION

Beau succès pour la quinzième édition de l'exposition d'arts plastiques organisée par l'ACVS les 14 et 15 Novembre.

225 visiteurs se sont rendus à la salle Gabriel Martin pour découvrir les œuvres d'une vingtaine d'artistes aux modes d'expression très variés :



Aux adeptes de l'aquarelle, du pastel, de l'acrylique et de l'huile, se joignaient un photographe naturaliste (Bruno Hurson), la céramiste Jacqueline Lafond, Marie-Claude Dubois et ses peintures sur porcelaine, Yolande Michelin et ses laques, les cartonnages et encadrements de Brigitte Weber, les délicates réalisations de l'atelier dentelles d'Héry ainsi que les meubles comiques de Cécile Vaysse.

Une place a été faite aussi à la littérature pour enfants avec l'auteur Fabienne Raphoz.

L'école des arts de la Maison de l'Enfance était présente également; cet atelier, sous la houlette de Marie-Christine Lecomte et Marie-Claude Paulvé, continue à nous surprendre par sa créativité et la qualité de ses travaux que l'ACVS ne peut qu'encourager en offrant divers matériels."



CONCOURS DE BELOTE

L'ALDS a organisé un concours de belote à la salle des fêtes un dimanche après midi, cela faisait 8 ans que l'association n'en avait pas proposé.

28 équipes ont répondu présentes.

Un après midi très calme qui a ravi tous les participants; les crêpes concoctées par Nicole ont été très appréciées .

Les principaux lots offerts selon classement :

- 1ère équipe: 2 caméras sport
- 2ème équipe : 2 cafetières TASSIMO
- 3ème équipe: 2 tablettes tactiles 7P.

Tous les participants ont reçu un lot ainsi que des chocolats.

L'ALDS vous donne RDV le 28 février pour un prochain concours !

Merci aux bénévoles qui ont participé et concocté les pâtisseries très appréciées par les joueurs.

Claude Masson

SOIREE MOULES FRITES

L'ALDS a organisé le 24 octobre la soirée Moules Frites. Comme tous les ans, cette soirée fut une réussite, une centaine de personnes sont venues faire la fête !



Les organisateurs ont concocté un menu de qualité avec des frites préparées par les bénévoles.

A cette occasion, les 25 ans de l'association ont été fêtés, gâteau d'anniversaire (préparé par notre boulanger) et chanson adaptée par les bénévoles sur l'air de la chanson « les copains d'abord »

Un bon moment pour rappeler que Claude MASSON est le 4ème président, auparavant se sont succédé DORIS PERRAULT (1990 à 1993), GERARD GAU-DISSANT (1993 à 1995) et NADINE RICHARD (1995 à 2010) .

Après le repas, Dimension 4 a animé la soirée jusque tard dans la nuit...

CONCERT A L'EGLISE



L'Ensemble vocal de Saint-Florentin a organisé un concert à l'Eglise St Martial intitulé « Britten et Poulenc » début décembre.

Un condensé d'oeuvres de haut niveau interprété par les dix choristes de l'Ensemble vocal de Saint-Florentin et deux éminents professionnels, la harpiste Dorothée Cornec, premier prix du conservatoire national de musique de Lyon, et l'organiste Paul Parsons, titulaire de l'église de Saint-Florentin, ancien organiste de la cathédrale de Sheffield et de l'abbaye de Wyndham.

Autant dire selon les experts, une soirée qui aurait mérité un plus large public...

« extrait de l'article paru dans l'Yonne républicaine »

LA RECRE DES PARENTS

"La Récré des parents" est une association de parents d'élèves nouvellement créée au profit des 2 écoles de Seignelay.

Notre but est de fédérer les parents autour d'actions pour récolter des fonds supplémentaires pour nos enfants. Cet argent doit aider à financer des projets (visites, séjours, intervenants extérieurs...).

Notre 1ère action: la tenue d'un stand au Marché de Noël de Seignelay (vente de création des Zouzous, fabrication artisanale de décors de Noël, objets en bois...).



Merci à tous les parents pour leur participation !!!
Manifestations à venir : Stand au Vide-grenier de Seignelay, kermesse des écoles.

Tous les parents sont les bienvenus dans cette aventure associative.

Pour nous contacter:

mail: larecredesparents@hotmail.com

ORDURES MENAGERES - A RETENIR

A compter du 1er janvier 2016 :

- **Vous devez utiliser le bac fourni par la CCSB ou utiliser l'abri bac pour les résidences secondaires et logements collectifs (installé très prochainement sur le parking de la salle des fêtes)**
Les autres bacs ne sont plus collectés.
- Vous pouvez sortir votre bac 26 fois / an sans payer de surplus
- Votre bac doit être fermé sans sacs posés à côté
- Le camion de ramassage passera toutes les semaines !
- Les sacs jaunes seront ramassés tous les 15 jours selon le planning fourni dans ce bulletin.

Les 6 cartes de vœux sélectionnées par Monsieur le Maire parmi une centaine de dessins des élèves de l'école élémentaire, sur le thème: « Vivre ensemble »



Très Prochainement

Dépôt de Presse à l'Hôtel du Commerce

Rappel

Circulation dans le village

- **Priorité à droite dans tout le village**
- **Sens unique rue du Crot Chabanne en descendant**
- **Sens unique rue de l'église dans le sens descendant de la salle des fêtes au n° 27**
- **Stationnement interdit devant le 11 rue Mathieu Roussin afin de faciliter l'accès à l'impasse des Ouches.**

Déchèterie: nouveaux horaires

HORAIRES D'ÉTÉ: Du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi : de 14h00 à 18h00

Mardi : de 14h00 à 18h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Vendredi : de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

HORAIRES D'HIVER: Du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi : de 14h00 à 17h00

Mardi : de 14h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vendredi : de 14h00 à 17h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

ETAT-CIVIL

Naissances

Ibrahim EL GHOUBACHI, né le 13 juillet

Tristan CANCE, né le 25 août

Louise MIKOLAJCZYK, née le 24 septembre

Elsa ALLART, née le 21 août

Loan CHARRIOT, né le 14 septembre

Candice LEPOITEVIN, née le 8 décembre

Mariage

Ludivine DEWANNAIN et Henri VASTE, le 18 juillet

Agnès OLIVIER et Loïc PHAN, le 22 août

Steffy CHARLANNE et Jonathan GATTELET, le 12 septembre

Bouchra BASSOU et Kalil IRAOUI, le 28 novembre

Décès

Jacqueline DAILLY veuve POL PONS, le 4 juillet

Maria FOURNIERE veuve SAMPIC, le 8 août

Robert RAPIN, le 8 septembre

Eliane GEROUT, le 21 octobre

Chantal GARSON, le 22 décembre

Denise JULIEN veuve CERTON, le 7 août

Sylvie WESTERMEYER veuve TORTEAU, le 2 septembre

Ascension RODRIGUEZ veuve CANILLOS, le 26 septembre

Louis LAMARTHEE, le 10 décembre

Paulette GALLAND veuve MEURISSE, le 28 décembre